



Association Préserveons Rungis

1 rue des glaneuses

94150 Rungis

Email : preservons.rungis@free.fr

<http://www.preservons-rungis.fr>

Aux Elus de la Majorité Municipale

Rungis, le 10 Mai 2010

Mesdames et Messieurs les élus,

Par notre précédent courrier du 16 Avril 2010, nous vous informions du soutien apporté à notre démarche par notre député (Mr Dell Agnola) et ancien maire de Rungis (Mr Charve) et vous adressions une copie de leur courrier.

Aujourd'hui, nous avons le plaisir de vous informer que notre Conseiller Général a également adressé un courrier à notre maire pour l'informer que le Conseil Général était prêt à étudier avec lui le transfert de l'EHPAD sur la plaine de Montjean et l'assurer du report des crédits sur le nouveau projet qui en découlerait. Vous trouverez ci-joint une copie de ce courrier.

Le Conseil Municipal n'a donc plus à craindre que les crédits du Conseil Général ne soient pas reconduits sur un nouveau projet. L'opération est désormais réalisable puisque même le conseil général en admet le principe.

C'est un changement majeur de la part du Conseil Général qui est à l'origine de l'extension du projet initial de Mr Charve d'une petite RPA vers une grosse EHPAD. Le Conseil Général a lui même convenu qu'au vu de la polémique déclenchée dans Rungis par la dimension du bâtiment au regard du choix du terrain, il était sage de faire une pause dans ce projet et de ré-ouvrir la concertation.

Aujourd'hui, nous constatons qu'un consensus se dégage de la part de nos représentants élus de toutes tendances politiques, du Député, du Conseil Général comme du sous préfet pour étudier la faisabilité de ce transfert. Ce consensus est aussi à l'œuvre au sein des associations locales environnementales.

Nous croyons ainsi utile de vous informer de notre participation au collectif d'associations regroupant des associations des trois villes concernées par le devenir de la plaine de Montjean (Rungis – Fresnes – Wissous). L'unanimité du collectif a déjà été obtenue pour l'accueil de l'EHPAD sur la plaine Montjean (inclus dans la charte).

Cette opportunité de consensus de tous les acteurs et de la population rungissoise ne peut se saisir qu'avec l'accord du maire de Rungis. Celui-ci apparaît malheureusement, actuellement, campé sur une position de principe et non à la recherche d'une solution alternative qui ramènerait la sérénité sur notre village.

Cette lettre de Mr Hervy doit pouvoir rassurer celles et ceux qui veulent un EHPAD sur Rungis, pour que nos anciens puissent bénéficier d'un établissement d'hébergement et de soins à proximité, et qui savent que le financement de Conseil Général est indispensable. Elle doit ainsi vous permettre de reconsidérer votre position et de convaincre notre Maire. Et les rungissois sauront reconnaître et apprécier celles et ceux, parmi leurs élu(e)s, qui auront été capables d'écoute, de pragmatisme et d'esprit consensuel.

Nous vous prions de croire, Mesdames et Messieurs les élus en nos sentiments respectueux,

L'association Préserveons Rungis

Annexe : Lettre de Monsieur Hervy